



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Agence
du numérique
de la sécurité civile**

AGENCE DU NUMÉRIQUE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

(ANSC)

—

RAPPORT D'INFORMATION

—

Point d'information sur les activités actuelles de l'agence

—

Le présent rapport vise à présenter les activités de l'agence depuis le dernier conseil d'administration, qui s'est tenu le 15 mars 2022.

L'agence met en œuvre le plan d'activité et d'investissement et le plan d'action qui a été approuvé au dernier conseil d'administration de l'agence. Pour mémoire, le plan d'actions et de maîtrise des risques comporte trois volets : un volet d'industrialisation et de maîtrise du projet, un volet de consolidation de l'opérateur, et un volet de contractualisation avec les services d'incendie et de secours et de conduite du changement. Le programme d'investissement proprement dit est aligné sur les axes du contrat d'objectifs et de performance, et comprend la finalisation du produit, la préparation au déploiement et l'exploitation, et la sécurisation des investissements des SDIS.

Pour faciliter la lecture, ce rapport abordera d'abord les sujets intéressant l'administration de l'agence, puis la direction des opérations de NexSIS18-112.

1. GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

1.1. Finances et budgets

L'ANSC propose un BR n°2 pour 2022

Les exigences de l'exercice 2022 en termes de développement consacré au prochain déploiement du SDIS 77 et des travaux à poursuivre dans le cadre du marché SECOURIR nécessitent pour l'agence de réévaluer son budget rectificatif n°1 approuvé lors du dernier conseil d'administration. Ce nouveau budget rectificatif propose une augmentation globale des crédits (AE à 22,34 M€ et CP à 25,09 M€). Cette hausse concerne principalement les crédits alloués à la section d'investissement (soit +4,30 M€ en AE et +3,86 M€ en CP) permettant à l'agence de réaliser l'ensemble des travaux nécessaires d'ici la fin de l'exercice 2022. Ce nouveau budget se fonde également sur un accroissement des recettes évalué à 12,5 M€ (+4 M€) qui est issue du dossier relatif au Fonds de Transformation de l'Action Publique (FTAP).

L'agence termine l'exercice avec un niveau final de trésorerie plus important que prévu au BR n°1 (soit 1,9 M€). Ce niveau de trésorerie garantit à l'agence de couvrir les dépenses des deux premiers mois du prochain exercice.

L'agence propose le vote de ce deuxième budget rectificatif pour l'exercice 2022 plus ambitieux et opérationnel au regard des échéances importantes de l'agence pour cet exercice.

L'ANSC poursuit une dynamique forte de collecte de subventions préalables

En application du plan d'action initié dès la fin de l'exercice 2021 visant à approcher les directions des SIS n'ayant pas encore contribué et visant à sensibiliser les SIS à la démarche de contribution en avance de phase, la dynamique de collecte des subventions se poursuit et permet à l'agence d'obtenir à date des promesses de subventionnement à hauteur de 8,3 M€ (proche de l'objectif posé par le budget rectificatif n°1 qui estimait les recettes provenant des SIS à hauteur de 8,5 M€). Il convient de préciser que ces subventions comprennent trois millions de nouvelles contributions de trois SDIS d'Ile-de-

France, conditionnés à une migration en 2023 et des règles de retour sur investissement plus avantageuses que prévus dans le modèle économique actuel.

Cette bonne dynamique est le résultat de rencontres organisées sur site dans certains SDIS, de l'accueil de SIS pour présentation du projet au sein de l'agence, du colloque national organisé le 26 avril dernier à l'intention des présidents et directeurs de SIS, ainsi que de la présence de l'ANSC à des réunions et rencontres avec les SIS.

L'ANSC candidate au Fonds de la transformation de l'action publique (FTAP) : 4 M€

Le dossier de candidature de l'ANSC au FTAP porté par le ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques a été présenté lors de l'audition en date du 23 mars 2022. Ce dossier qui permettrait à l'agence d'obtenir des recettes supplémentaires de l'ordre de 4 M€ a reçu une écoute attentive de la Direction interministérielle de la transformation publique, grâce à l'appui des tutelles et l'avis de la Direction Interministériel du numérique (DINUM).

Le dossier est en cours d'instruction et concerne des crédits redéployés issus du concours 2021. Le versement du fonds est conditionné aux conclusions de la mission de sécurisation de la DINUM vers le ministère de l'Intérieur, dont les premiers éléments partagés aux tutelles sont plutôt positifs. Dans le cas d'un avis favorable, la procédure devrait se conclure par le versement des crédits à hauteur de 4 M€ d'ici la fin de l'exercice 2022.

L'ANSC a engagé une démarche d'amélioration du contrôle interne avec la DEPAFI.

En lien avec les tutelles et pour améliorer le contrôle interne, le contrôle interne budgétaire en particulier, l'ANSC a engagé une démarche en lien avec la direction financière du ministère. Des premiers indicateurs de suivi sont en cours d'étalonnage.

1.2. Ressources humaines

Malgré une démarche proactive de l'agence pour recruter trois postes techniques à pourvoir au sein de son organisation, la technicité des profils demandés et la tension sur le marché de l'emploi dans le domaine des systèmes d'information compliquent la tâche à l'agence. A date, aucun des trois postes n'est pourvu. Les candidats finissent par se désister en raison du caractère peu attractif de l'obligation d'être recruté en CCD dans une autre entité, dans le cadre du processus de mise à disposition assimilé mis en œuvre par l'agence lié à la limitation du plafond d'emploi de l'agence.

Ainsi, un des officiers du pôle technique a quitté l'agence fin mars et le processus de recrutement de son remplaçant initié dès le début janvier reste infructueux.

Les effectifs limités de l'agence ainsi que ses difficultés de recrutement restent pénalisants pour l'agence et son bon fonctionnement

Par conséquent, l'agence a réitéré ses demandes d'effectifs supplémentaires auprès des tutelles dans le cadre de la prochaine loi de finance, ainsi qu'au titre du projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI) conformément à ce qui était prévu dans le plan d'activité et d'investissement.

La mise en production de plusieurs SDIS l'an prochain nécessite le recrutement impératif de ressources indispensable à l'exploitation et au support. On observera que plusieurs profils ont été identifiés et qu'une finalisation de la contractualisation est en cours.

1.3. Marchés publics

Le marché de réalisation et de déploiement d'un Service des Communications d'Urgence Intelligent et Résilient) (SECOURIR) a été notifié à la société Orange le 24 novembre 2021. Depuis des travaux de cadrage ont été enclenchés avec le titulaire permettant d'engager la réalisation du premier serveur vocal interactif qui assurera la collecte de l'appel et la diffusion de la cinématique vocale ainsi que le routage de l'appel. Ces travaux participent à la création du socle du système nécessaire au déploiement de NexSIS. Pour rappel, afin de disposer de mesures permettant une soutenabilité budgétaire pour engager la réalisation de cette première phase de SECOURIR, le DGSCGC, responsable du programme 161 (Sécurité civile) et le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, responsable du programme 216 (soutien transverse) ont validé une garantie de couverture financière à hauteur de 2 M€ chacun, complétant les crédits votés au budget initial 2022 de l'ANSC. Cette décision a permis au directeur de l'agence, après visa du CBCM, de commander les prestations attendues. Un travail d'optimisation du calendrier est engagé avec le prestataire Orange afin de viser une mise en production à l'automne 2022.

1.4. Task Force interministérielle CCED

Suite à la panne d'Orange du 2 juin 2021, le Secrétaire d'État au numérique a diligenté une mission interministérielle pilotée par le Commissariat aux communications électroniques de défense (CCED) pour établir un plan d'actions opérationnel pour palier de telles pannes.

Cette mission a audité l'agence et s'est intéressée plus particulièrement au projet SECOURIR. Les nombreux ateliers menés avec cette mission ont abouti à un soutien écrit à ce projet de la part du Commissaire aux communications électroniques de défense.

SECOURIR semble constituer pour cette mission une des réponses concrètes aux problématiques connues par les services d'urgence telles que les pannes, les soucis de résilience, ou les difficultés de migration des plaques du réseau téléphonique commuté (RTC). Les premières conclusions du groupe ont été présentées à l'Agence et un dernier travail d'évaluation économique est réalisé avant proposition au ministre.

1.5. Mission de sécurisation

Sur sollicitation du ministre de l'Intérieur en date du 22 décembre 2021, l'ANSC fait l'objet d'une mission de sécurisation par les services du premier ministre au travers de la direction interministérielle du numérique (DINUM), sous la terminologie dite « article 4 »¹, dans un objectif d'assister le projet NexSIS 18-112 et de porter un avis sur le projet SECOURIR. L'ANSC a communiqué à l'équipe de la mission un grand nombre de documents organisationnels, techniques et financiers, et de nombreuses auditions ont pu être tenues avec les parties prenantes du projet et se sont poursuivies durant les derniers mois. Cette mission a pu constater la qualité architecturale et fonctionnelle du système NexSIS 18-112, ainsi que l'attente des SIS pour sa mise en service.

¹ Article 4 du décret n° 2019-1088 du 25 octobre 2019 relatif au système d'information et de communication de l'Etat, qui est consacré aux missions d'expertise, d'audit, de contrôle ou d'évaluation sur tout projet du SI de l'Etat.

Le rapport définitif n'a pas encore été transmis au ministre de l'Intérieur, mais les premiers éléments partagés par les auditeurs aux tutelles sont plutôt positifs pour la poursuite des projets.

2. OPERATIONS ET PROJETS

2.1. La construction de NexSIS 18-112

Les travaux de développement de l'application se poursuivent en lien étroit avec les SDIS.

La feuille de route des développements projet NexSIS 18-112 a été finalisée pour répondre à une mise en œuvre au sein du SDIS préfigurateur. Elle se complète en co-construction avec les SIS positionnés dans la trajectoire de déploiement.

La direction des opérations en lien avec le pôle fonctionnel a réalisé sur ces derniers mois un important travail d'analyse très détaillée des besoins des SIS 37, 2A, 83, 67, 44, 95, 91, 78 et BSPP. Ces analyses permettent de prioriser les développements, de confirmer le contenu d'une version répondant aux besoins du SDIS 77 et d'envisager une évolution continue du système répondant aux attentes des SIS.

Les travaux d'interfaçage des différents systèmes d'information des SIS ont été lancés et la conception des processus des interfaces se dessine plus précisément. Les travaux concernant la passerelle pour la mobilisation des personnels se poursuivent en lien direct avec les différents éditeurs, tant pour les consoles d'alerte que pour ceux qui proposent ces solutions de réseaux départementaux d'alerte. L'agence devra mettre en place un dispositif de conventionnement avec ces éditeurs : l'objectif est que le SIS puisse conserver son système de mobilisation dès lors qu'il est compatible avec NexSIS. Concernant les échanges avec les SI locaux des SIS, l'agence a entamé des travaux sur les données dans les interfaces d'échanges avec l'appui de SIS pilotes (83, 77, 67) et la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Une intégration des données du SDIS du Var dans l'environnement NexSIS est en cours de finalisation. Toujours sur la question des interfaces avec les systèmes locaux, des travaux techniques importants ont avancé permettant de faire fonctionner les dispositifs d'impression de l'ordre de départ au sein des centres, ainsi que l'authentification.

Si la productivité générale des développements reste en-deçà des objectifs, pour partie du fait du prestataire du marché de réalisation (voir rapport à cet effet dans le dossier du présent CA), des avancées importantes sont à noter : voir *infra*.

L'industrialisation des infrastructures d'hébergement et de réseau se poursuit.

La définition de l'architecture de production transitoire sur le cloud *SCALEWAY* en lien avec le réseau interministériel de l'État (RIE) s'est poursuivie en avec la DINUM, la DNUM et l'ANSSI. Plusieurs solutions opérationnelles sont en cours de catégorisation avec la DNUM dans leur faisabilité, leur sécurisation, leur coût et leur délai. Une solution transitoire d'hébergement « tout externalisée » à base du cloud commercial précité et du réseau SECOURIR apparaît à l'ANSC et à la DNUM comme celle permettant de tenir les délais.

De nombreuses fonctionnalités importantes ont été développées lors des dernières sous-release (SR 11 & 12)

Au titre du système de gestion des alertes, des améliorations d'ergonomie (amélioration de la navigation dans la liste des alertes en attente, identification d'un appelant connu) ont été enregistrées, ainsi que des chantiers techniques critiques sur la Haute disponibilité de la brique téléphonique XiVO.

Au titre des développements du système de gestion opérationnel (SGO), plusieurs importantes fonctionnalités ont été développées, notamment le synoptique d'armabilité des missions, la priorisation de la mobilisation des agents, la prise en compte des moyens hors caserne lors du dispatch et la possibilité de « consommer » la disponibilité provenant de la feuille de garde ont été réalisés au niveau du moteur de règle et du dispatch. Pour ce qui relève de la conduite des opérations, des fonctionnalités attendues pour les interventions à caractère multiples ont été développées : différer une opération en la déléguant à un centre de secours (interventions à caractères multiples, ICM, et différées, ICD), gestion des groupes d'interventions, création d'opérations de groupes et la possibilité d'alarmer des personnels par POCSAG.

Les développements relatifs aux systèmes d'information géographique ont concerné l'amélioration de la gestion des aides à la localisation, l'industrialisation des fonds de carte IGN, la modélisation et l'intégration des données SIG, la cartographie de l'armabilité des missions, la finalisation de l'intégration de la PFLAU (plateforme de localisation des appels d'urgence) et la déclinaison dans le SIG des fonctionnalités ICM et ICD.

Les travaux liés à la préparation opérationnelle ont porté sur la gestion de la feuille de garde en mode Moyens/Piquets, l'ordonnancement des agents sur une feuille de garde, et la possibilité d'affecter une activité prioritaire à un agent en particulier.

En matière technique, l'équipe transverse a assuré l'industrialisation du HUB du système de gestion des échanges, l'alimentation des agents au moyen du LDAP pour l'authentification des services d'annuaire, et l'interface d'administration du référentiel de structure et de routage (pour désigner le centre d'appels avec qui le CTA/CODIS doit communiquer).

Les travaux sur SECOURIR

SECOURIR constitue la dernière brique majeure constitutive de NexSIS18-112. Son intégration au projet permettra ainsi d'assurer la mise en œuvre d'une solution présentant de réelles plus-values en terme de traitement et de fiabilisation des télécommunications d'urgence. Au-delà des éléments contractuels évoqués supra, les équipes de l'ANSC et du titulaire Orange ont pu engager le 16 mai 2022 la réalisation du premier SVI, dont la réception est prévue en juillet et s'engager sur les cadrages des travaux suivants.

Plusieurs ateliers techniques ont eu lieu et ont permis de cadrer l'architecture de secourir et notamment la partie SVI dont les développements ont commencé. Par ailleurs, ont débuté les travaux d'homologations SSI.

Le renforcement des ateliers opérationnels menés avec le SDIS de la Seine-et-Marne

Parallèlement à la mise en place du comité de pilotage « Trajectoire 2022 » qui s'est réuni à 3 reprises en 2022, les ateliers technico-fonctionnels et opérationnels se sont intensifiés dans différents domaines pour répondre aux impératifs de bascule.

Selon les thématiques, les personnels requis pour animer et suivre ces ateliers peuvent varier et impliquent l'ensemble des pôles de l'ANSC. 37 ateliers techniques ont déjà été réalisés en 2022.

De plus, le pilotage régulier du projet de déploiement au sein du SDIS de la Seine-et-Marne, fait l'objet d'un rendez-vous hebdomadaire permettant de faire un point de pilotage entre les travaux conduits à l'ANSC et ceux conduits au sein du SDIS77. Le SDIS de la Seine-et-Marne est bien conforté et très actif dans son rôle de SIS préfigurateur. A partir du 1^{er} juin, une cellule « mise en exploitation » de NexSIS a également été activée au sein du SDIS 77, composée d'un lieutenant-colonel et de deux capitaines : elle a pour objectif de superviser toutes les actions préparatoires à la bascule.

2.2. L'interopérabilité de NexSIS 18-112

L'agence participe pleinement aux groupes de travail du cadre d'interopérabilité (CISU), tant dans son groupe fonctionnel (GT2) que dans son groupe technique (GT1). L'agence s'est inspiré des échanges de ces GT, pour implémenter ses bibliothèques de données dans NexSIS en s'assurant de leur possible évolutivité pour répondre à des évolutions des travaux du CISU.

Par ailleurs, la richesse des besoins d'échanges entre les SI oblige à compléter les formats d'échanges par un nouveau format, le format EMSI (Emergency Management Shared Information – Information partagée de gestion de l'urgence), structure normalisée au niveau européen qui offre des bibliothèques répondant aux besoins des systèmes de gestion des opérations. L'agence participe à certains travaux devant intervenir pour cette norme auprès des services en charge de la conception de la politique de normalisation au sein du secrétariat général du ministère de l'Intérieur.

2.3. Travaux relatifs à l'offre de services ANSC et au centre de services

L'offre de services de l'ANSC est désormais stabilisée

Les différentes offres de services ont été adoptées par le CA de juillet dernier. Organisé sur trois thèmes, ils recouvrent donc le catalogue de services numériques et SIC, le catalogue du déploiement et le catalogue de formation.

Conformément à la délibération fixant cette offre de service, les fiches constituant des compléments d'informations pour chacune des offres de service ont été conçues par l'ANSC et partagées avec les SDIS préfigurateur et pilotes, durant les derniers mois, et un atelier sur la perception et l'adéquation aux souhaits de ces derniers s'est tenu le 3 juin qui a permis de finaliser le contenu aux besoins. Ce catalogue de 130 fiches a été présenté au comité consultatif du déploiement du 1^{er} juillet.

L'ANSC a débuté ses travaux de rédaction du contrat de services

Pour prévoir le cadre d'application de son offre de services, l'agence poursuit des travaux de rédaction du futur contrat de services qui liera les futures entités utilisatrices de NexSIS 18-112 et l'agence.

Ce contrat visera à garantir la qualité des services fournis par l'ANSC et décrira ainsi les engagements et responsabilités de chaque partie prenante dans la mise en œuvre l'utilisation de NexSIS 18-112.

Par ailleurs, le contrat type permettant aux SDIS de bénéficier d'un appui de l'ANSC au titre de l'offre de soutien a été finalisé, en partenariat avec le SDIS 77.

L'ANSC se met en ordre de marche pour structurer son support aux utilisateurs (fonction « centre de services »)

Le futur centre de services de l'ANSC doit permettre d'offrir le soutien technique et fonctionnel nécessaire aux utilisateurs des services proposés par NexSIS18-112. En attendant sa pleine montée en puissance, et compte tenu de sa criticité, NexSIS18-112 requiert une disponibilité permanente de NexSIS 18-112, un temps de réponse aux utilisateurs très satisfaisant ainsi qu'une réactivité forte vis-à-vis d'incidents de service et la gestion des demandes-métiers (demandes d'évolutions, gestion des accès, demandes de correctifs, etc.).

Dans cet objectif, l'ANSC s'est dès à présent dotée d'une solution applicative (*ServiceNow*) qui gèrera de manière virtualisée le traitement des incidents et la gestion des demandes des utilisateurs. Cette solution permettra par ailleurs de réaliser un travail collaboratif avec les équipes de supervision et de traitement de l'agence et de ses partenaires (services d'exploitation de la DNUM, équipes au niveau local, équipe en interne agence, etc.). L'ANSC poursuit ses réflexions sur la structure de son centre de services qui pourrait voir la participation des SIS à son fonctionnement.

Dans ce cadre, l'ANSC a d'ores et déjà démarré la structuration de ses outils autour de l'AML, premier service de l'agence en production.

2.4 Activités de déploiement

L'ANSC travaille à l'optimisation de l'ordonnancement des déploiements à venir

Dans le cadre général du déploiement et de ses travaux préparatoires et malgré une diminution des prestations du marché d'assistance (MA 2) au déploiement demandées par l'agence, l'ANSC s'est efforcé de maintenir un lien direct et régulier avec les SIS pilotes, mais encore avec les SDIS 78 et 95 ainsi que la BSPP. Ce lien est cultivé grâce à leur participation aux groupes de travail et par des bilatérales toutes les 3/4 semaines. Ces dispositifs sont complétés par des réunions plénières avec l'ensemble de ces SIS et la direction de l'ANSC afin de consolider et de partager les informations ; la dernière s'étant tenue le 17 mai dernier

L'agence doit prioriser différemment les migrations sur NexSIS en composant avec le niveau de fonctionnalités attendu par les SIS et la capacité de déploiement permise par l'ANSC. En vue de collecter et de mettre à jour les informations relatives à leur contexte local, des bilatérales se sont tenues entre l'agence et la direction et les chefs de projet des 6 "SIS pilotes" ainsi que les 14 SIS initialement positionnés en 2022.

Par ailleurs, afin de préparer le conseil d'administration du 5 juillet, deux réunions se sont tenues, les 9 et 29 juin à destination des SIS pilotes et « 2022 » et des SIS « 2023 », ces réunions accompagnant le CCOD ont permis d'affiner la trajectoire proposée et d'aborder les actions nécessaires

L'ANSC met à jour un environnement NexSIS 18-112 par VPN pour acculturation

Dans le cadre de la stratégie de mise à disposition progressive de NexSIS 18-112 dans les SIS, l'ANSC a mis en service aux SIS pilotes et de la région Ile de France des accès à un environnement de démonstration de NexSIS 18-112, via un réseau privé virtuel (VPN). Celui-ci constitue une première réponse transitoire avant la livraison du produit final. Il permet d'accéder à une première version et de démontrer concrètement l'avancement des développements de la solution. Il favorise ainsi une acculturation et une première prise en main. Mis à disposition en novembre dernier, il a bénéficié à mi-janvier d'une mise à jour permettant au public de découvrir des fonctionnalités nouvelles. Cette mise à jour se fait régulièrement.

Cette solution a été également partagée aux différents contributeurs dans l'objectif de démultiplier le nombre de vecteurs susceptibles de faire des démonstrations.

Un bilan de l'utilisation est en cours avec les premiers utilisateurs. L'utilisation de cette version peuplée avec les données de la Seine-et-Marne (adresses, engins de secours, CIS et personnels) est variable d'un SIS à l'autre. Quelques SDIS ont tout de même choisi de réaliser des acculturations de l'ensemble des utilisateurs cibles. De ces retours positifs découlent la nécessité d'offrir l'opportunité à un plus grand nombre de SIS de bénéficier de la présentation régulière du système afin de préparer au mieux la conduite du changement induite par NexSIS 18/112.

Le déploiement des infrastructures locales se poursuit dans les SIS pilotes

Les infrastructures locales ont d'ores et déjà été installées dans le SDIS préfigurateur, le SDIS 91, le SDIS 37 ainsi que le SDIS 83. L'ANSC a engagé les actions de déploiement au profit des autres SDIS pour y programmer l'installation des infrastructures locales suivante selon le ré-ordonnement en cours d'étude. Nous prévoyons l'installation du SDIS 2A, de la BSPP, du SDIS 44

Une infrastructure locale a également été installée au sein de l'agence à des fins d'industrialisation des déploiements ou servant à NexSIS sur ces infrastructures. Ce travail permet non seulement d'automatiser le déploiement des services NexSIS (passerelles, ETL, serveurs d'impressions...) localement mais aussi celui des services nécessaires à NexSIS tels que la brique de communication Xivo.

Si les délais de raccordement des SDIS au RIE restent assez importants (sur la commande initiale datant de 2019 des 22 premiers SDIS, seule une dizaine a déjà été raccordée, l'ensemble des SIS pilotes sont maintenant équipés.

Les travaux relatifs à la sécurité des systèmes d'information

La commission d'homologation de sécurité relative à la VSSO (version de secours et de soutien opérationnel du SDIS 77), réunie le 8 avril 2022, a émis un avis favorable, ce qui a permis au directeur de l'ANSC, en tant qu'autorité qualifiée pour la sécurité des systèmes d'information, de prononcer une décision de prolongation de l'homologation jusqu'au 1 juin 2023.

En ce qui concerne NexSIS18-112, un audit d'architecture (SSI) a été le 11 avril 2022.

Par ailleurs, une réunion de la commission d'homologation SSI de NexSIS 18-112 s'est tenue le 10 juin dans les locaux de l'ANSC afin de procéder à un point d'étape. Ces travaux ont permis de constater une grande avancée dans la démarche engagée par les autorités en charge de la SSI du ministère de l'Intérieur.

Les premiers ateliers de paramétrage ont été menés avec les SIS pilotes et le SIS préfigurateur

Plusieurs sessions d'aide au paramétrage de NexSIS18-112 ont été organisés au profit des du SDIS préfigurateur et des SDIS pilotes. Ces sessions ont permis à l'agence d'expliquer les grands principes du paramétrage de NexSIS 18-112, de partager les avancées fonctionnelles sur le sujet et de manipuler des premières règles (traduction du règlement opérationnel) dans NexSIS 18-112.

A la suite de ces sessions, les SIS auront à réfléchir à leurs propres règles opérationnelles et anticiper un nécessaire travail de peuplement de la solution avec leurs données spécifiques.

Ce travail est bien avancé avec le SDIS 83, le SDIS 77 et permettra une généralisation de l'approche avec les autres SDIS pilotes

Les travaux de formation se poursuivent en co-construction avec les SIS

Avec les SIS pilotes et ses partenaires (DGSCGC, ENSOSP, CNFPT et Entente de Valabre), l'avancement de la conception des mallettes pédagogiques progresse ainsi que la rédaction du futur Guide commun d'organisation des formations (GCOF) de NexSIS 18-112 qui sera diffusé à terme à l'ensemble des SIS et servira de socle commun pour la formation NexSIS sur toute la France Une dizaine d'ateliers de conception sont en cours mobilisant des formateurs concepteurs des SIS pilotes ou de SIS contributeurs. Le groupe de travail formation s'est à nouveau réuni le 29 avril 2022 pour acter les évolutions nécessaires.

La convention avec le CNFPT permettant de mobiliser sa direction de l'offre du numérique pour construire des outils pédagogiques multimédias innovants été validée par la DGSCGC et ratifiée par le conseil d'administration du CNFPT en date du 17 mai dernier.

De même l'Entente (Valabre), organisme de formation et de recherche sur la sécurité civile, propose par le biais d'une convention en cours de validation, différents champs de partenariats en matière de formation, d'innovations technologiques, de géomatique, de logiciels de gestion des crises. Ainsi, sous réserve de pouvoir acter des fiches actions devant être partagée avec les tutelles, l'ensemble des sapeurs-pompiers évoluant sur les plateaux techniques de l'Entente et de son École d'application de la sécurité civile pourraient utiliser NexSIS lors de leurs formations.

Des déplacements sur le terrain ont également eu lieu pour présenter l'outil aux SDIS 03, 07, 15, 41, 55, 59, 60, 65 et pour évoquer le mécanisme des subventions d'investissements.

Concernant la réalisation d'actions de formation, la mobilisation de l'agence s'est donc poursuivie avec 6 sessions de formateurs de 2 jours ont été réalisées soit 66 nouveaux formateurs formés et 10 sessions de sensibilisation d'une journée totalisant 92 personnes.

La reprise des travaux relatifs à l'accompagnement aux fonctionnalités

Plusieurs ateliers ont eu lieu pour permettre d'échanger avec les SIS pilotes sur les avancées fonctionnelles de NexSIS.

En avril 2022, un atelier d'accompagnement sur les fonctionnalités pour la réponse opérationnelle aux « feux de forêts » s'est tenu le 8 avril, visant à répondre à s'assurer du parfait alignement du produit avec les attentes d'un panel de SDIS parmi les plus concernés (Corse du Sud, Var, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Hérault). Cet atelier a également permis aux SIS concernés d'exprimer leurs demandes de compléments et de mieux prendre en compte ce qui n'entre pas dans le périmètre de NexSIS. En mai 2022, plusieurs ateliers avec les 10 SIS pilotes ont été consacrés par ailleurs à la feuille de garde et aux consignes opérationnelles.

3. PARTENARIATS ET COMMUNICATION

Démonstration du produit et colloque national

Sous l'impulsion du président du conseil d'administration, l'agence a organisé le 26 avril dernier un séminaire à l'intention de tous les présidents de conseil d'administration des SDIS et des directeurs de ces établissements.

Durant cette journée, l'ensemble des sujets ont été abordés, qu'il s'agisse du produit, qui a fait l'objet d'une large démonstration, des aspects de déploiement et de formation, et des questions de financement. La refonte du modèle économique qui fait l'objet d'un rapport d'information au présent conseil d'administration a été abordée. t.

Partenariats

NexSIS18-112 apparaît désormais comme une application référencée dans l'écosystème numérique de la sécurité civile. En effet, de nombreux industriels promeuvent leur compatibilité avec NexSIS 18-112 (y compris les éditeurs historiques). Les éditeurs SAMU ont quant à eux confirmé sans restriction leur intention de collaborer.

Congrès EENA

Fort du succès de sa présence de l'agence au dernier congrès national des sapeurs-pompiers de France en octobre dernier, l'ANSC a été invité à participer au congrès de l'European Emergency Number Association sur Marseille du 27 au 30 avril 2022, durant lequel un stand a permis de multiples démonstrations du produit aux nombreux visiteurs étrangers et une intervention du directeur de l'agence lors d'un atelier. Ce congrès a montré que les systèmes de collecte des appels d'urgence type ESINet (emergency services IP Network) dont est décliné le service SECOURIR, sont en train de devenir la norme de ce qui est proposé par les industriels.